



Et si votre voisin voit autre chose que vous... Vous en avez peur ?

Quand commence l'exclusion des personnes souffrant de troubles psychiques ?

Sans doute dès le premier regard, celui de la société, celui de chacun d'entre nous. Pourtant, ce n'est pas en mettant à l'écart les personnes ayant des troubles psychiques qu'on les guérit. Chacun d'entre nous peut être concerné, de près ou de loin. Chacun peut voir sa vie familiale et sociale bouleversée.

Obligeons-nous à regarder autrement les personnes atteintes de troubles psychiques et à mieux les intégrer dans notre société.



Fédération Nationale
des Associations de
Patients en Psychiatrie



Union Nationale des
Amis et Familles de
Malades psychiques



Association des
Maires de France



Centre Collaborateur de
l'Organisation Mondiale
de la Santé - CCOMS Lille

ACCEPTER LES DIFFÉRENCES, ÇA VAUT AUSSI POUR LES TROUBLES PSYCHIQUES

Avec le soutien financier de l'ADESM, de la Fondation de France et du Psycom75